



Association « De la Somme à Bellefontaine »

[philippedegroote1@orange.fr](mailto:philippedegroote1@orange.fr)

[www.somme-bellefontaine.com](http://www.somme-bellefontaine.com)

[06 47 80 23 31](tel:0647802331)

## BULLETIN D'ADHESION 2025

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Courriel : ..... @.....

Courriel : ..... @.....

**Cotisation annuelle = minimum de 5 euros par personne**

Montant total versé: ..... €

Possibilité de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet : [somme-bellefontaine.fr](http://somme-bellefontaine.fr)

**Règlement à l'ordre de « De la Somme à Bellefontaine » à effectuer**

**Par chèque, par voie postale au trésorier de l'Association :**

**Philippe Degroote – 57, rue André Mercier - 62156 Vis-en-Artois**

**ou Par virement bancaire : IBAN: FR76 1870 6000 0097 5574 7924 852 BIC: AGRIFRPP887**

- Ne pourront participer aux décisions que les adhérents à jour de leur cotisation 2025 à l'ouverture de l'assemblée générale du 22 mars 2025.

-----

L'Association a pour but de rendre hommage aux jeunes samariens victimes du premier conflit mondial notamment les tués, blessés, survivants, civils ou militaires dès le mois d'août 1914. Elle réalise des ateliers de recherche, dans les communes partenaires qui en font la demande. Elle participe aux manifestations commémoratives dans les lieux de mémoire ainsi qu'à des expositions locales et des publications évoquant des parcours de vie de jeunes qui avaient 20 ans en 1914.

-----

Précision : la notion de « **victimes** » auxquelles l'association rend hommage caractérise aussi bien les morts que les blessés, les prisonniers et les rescapés ayant été mobilisés pendant la Grande Guerre (décision du Conseil d'Administration du 7 juillet 2018)